

PIECES A JOINDRE POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DES ETUDIANTS ANNEE 2018-2019 (Présentiel et IA WEB)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (présentiel et IA WEB)

Article D 612-4 du code de l'éducation : « L'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires. »

Tout dossier incomplet sera refusé et ne pourra donner lieu à une inscription.

1 ^{ere} inscription ALLSH	Réinscription ALLSH	Pièces à fournir
x		Original et copie d'une pièce officielle d'identité avec photo en cours de validité (CNI ou Passeport ou permis de conduire)
x	x	Si vous êtes mineur, Autorisation parentale manuscrite signée d'un des parents ou du représentant légal et copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du parent signataire
X		Pupille de la nation Attestation mentionnant le statut de pupille de la nation
x		Original + copie de la certification de participation de l'attestation de recensement et de la journée Défense et Citoyenneté (ex journée d'appel à la défense). Attention la convocation à la journée n'est pas recevable.
x		2 Photos d'identité
x	x	Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
X	X	Attestation de responsabilité civile couvrant l'étudiant pour l'année 2018-2019
X	X	Si vous êtes boursier copie avis conditionnel de bourse pour 2018-2019
X	X	Formulaire « cession droit à l'image » (IA Web)
X		Original et copie du Relevé de notes du baccalauréat
x	x	Original et copie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu ou du relevé de notes de la dernière formation suivie
x	x	Le nombre d'inscriptions consécutives est limité à 5 en licence et à 3 en master. Toute inscription supplémentaire devra faire l'objet d'une demande de dérogation (imprimé disponible en scolarité et à rapporter le jour de votre rendez-vous si une dérogation vous a été accordée)
x		En cas d'interruption d'étude, fiche de liaison délivrée par le bureau de la FORMATION CONTINUE
x		Transfert : Demande de transfert acceptée par l'université de départ et d'arrivée et relevés de notes. L'inscription ne pourra se finaliser qu'une fois le dossier étudiant arrivé au service de la scolarité AMU.
X		Parcoursup ou Ecandidateur : notification de l'admission sauf étudiants redoublants ou en progression dans la même filière
X	X	CPGE - DAP - CAMPUS FRANCE Attestation d'admission émise par la commission pédagogique pour l'année 2018/2019 (si baccalauréat étranger fournir la traduction des Relevés de notes)
		Sportifs de haut niveau : Copie de la liste du Ministère de la jeunesse et des sports mentionnant le nom de l'étudiant http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/
x		Etudiants étrangers non dispensés de vérification de niveau de français : La certification du niveau de français attendu devra être produite lors de l'inscription administrative dans tous les cas où elle n'a pas été donnée préalablement lors de la candidature
	x	Carte d'étudiant AMU pour mise à jour

Moyen de paiement (Chèque, Carte Bleue et Mandat Facture) pour boursier et non boursier. Paiement CB de préférence.

PIECES A JOINDRE POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DES ETUDIANTS ANNEE 2018-2019 (Présentiel et IA WEB)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (présentiel et IA WEB)

Article D 612-4 du code de l'éducation : « L'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires. »

Tout dossier incomplet sera refusé et ne pourra donner lieu à une inscription.

Moyen de paiement (Chèque, Carte Bleue et Mandat Cash) pour boursier et non boursier. Paiement CB de préférence.

Moyen de paiement (Chèque, Carte Bleue et Mandat Facture) pour boursier et non boursier. Paiement CB de préférence.